LE MOT DU PRÉSIDENT

Gérald Frigon (116)

Durant 23 ans, dont 16 en tant que président, j'ai participé aux destinées de notre Association. La curiosité de mon esprit alimentant ma vie, j'ai mis de nombreuses heures à la recherche et à l'organisation. Mais plusieurs autres avant moi et avec moi ont fait plus que je n'ai fait pour le développement de ce que nous sommes devenus en tant qu'Association. Vous connaissez bien les responsables de notre avancée et je suis fier de les avoir côtoyés. S'il existait un prix dans ces catégories, notre bulletin et notre site internet seraient des candidats sérieux à la palme d'or.

Et tout au long de ce parcours, j'ai rencontré des personnes agréables et vu des gens aux sourires qui ne manquent pas de grâce et aux yeux qui ne manquent pas de feu. Et j'ai aimé être avec vous. La vie est un voyage. Je ne serai plus jamais votre président, mais je continuerai le voyage avec vous.

INVITATION À TOUS LES FRIGON, TOUS LES DESCENDANTS ET TOUS LES AMIS DE FRIGON POUR LES RETROUVAILLES 25e ANNIVERSAIRE À TERRBONNE LE 24 AOÛT ET EXCURSION EN AUTOBUS DANS LANAUDIÈRE LE DIMANCHE 25 AOÛT (Apportez votre « sac type SAQ » pour vos achats)

SAVIEZ-VOUS QUE

Le sac à procès

Pierre Frigon (aff004)

Marie-Claude Chamois est célèbre à cause de son procès l'opposant à sa mère Jacqueline Girard. Le sac à procès dans cette cause hors du commun a dû être plutôt volumineux[1]!

« Un **sac à procès** plus rarement appelé sac de procès, est un sac en toile de jute, de chanvre ou en cuir qui était utilisé sous l'ancien Régime, lors des affaires judiciaires, et qui contenait tous les éléments du dossier à des fins d'archivage[2] ».

Sources : Archives départementales des Alpes Maritimes et Archives départementales de Loire-et-Cher.
https://www.histoire-image.org/fr/etudes/perception-impot-place-ecrit-campagnes?i=1305&oe_zoom=2439&id_sel=2439

« Il contenait les dépositions et requêtes, les copies signées des procureurs, des pièces à conviction[3] ».

« Une fois l'affaire terminée, ces différentes pièces étaient rassemblées et suspendues dans le sac fixé par un crochet à un mur ou une poutre (d'où l'expression « une affaire pendante ») pour que les parchemins ne soient pas détruits par les rongeurs. Ces sacs étaient placés dans le cabinet de l'avocat ou les greffes de chaque juridiction ».

« L'expression "l'affaire est dans le sac" signifiait que le dossier judiciaire était prêt et que l'ensemble des pièces était archivé dans le sac scellé. Pour l'audience, le sac était descendu et le procureur (avocat) pouvait plaider devant la cour et « vider son sac » en sortant les pièces nécessaires à sa plaidoirie. L'avocat ou le procureur rusé qui savait bien exploiter toutes ces pièces est à l'origine de l'expression « avoir plus d'un tour dans son sac »[4].

[1] Le texte qui suit est tiré intégralement du site Wikipedia https://fr.wikipedia.org/wiki/Sac_%C3%A0_proc%C3%A8s . Voir aussi le site du « Réseau juridique du Québec : https://www.avocat.qc.ca/public/sacaproces.htm .

[2] Christophe Blanquie, « *Les sacs à procès ou le travail des juges sous Louis XIII* », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 2001, p. 181-192 (lire en ligne [archive]).

[3] « *Sac à procès* » [archive]

[4] Delphine Gaston, *Nos 500 expressions populaires préférées*, Larousse, 2013, p. 121.